

Présentation des Politiques

1. POLITIQUE CULTURE ET PATRIMOINE

Vision globale du budget de la politique CULTURE ET PATRIMOINE

	CA 2024	BP 2025 (sans reports)	BP 2026	BP 2026 / BP 2025 en €	BP 2026 / BP 2025 en %	AP / AE Variation en €
Dépenses de fonctionnement	15 382 515,22	14 893 610,00	14 431 049,00	-462 561,00	-3,11%	0,00
Dépenses d'investissement	6 751 193,86	4 223 384,00	5 256 850,00	1 033 466,00	24,47%	0,00
Total Dépenses (A)	22 133 709,08	19 116 994,00	19 687 899,00	570 905,00	2,99%	0,00
Recettes de fonctionnement	8 547 955,21	10 044 325,00	9 353 325,00	-691 000,00	-6,88%	0,00
Recettes d'investissement	90,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00%	0,00
Total Recette (B)	8 548 045,21	10 044 325,00	9 373 325,00	-671 000,00	-6,68%	0,00

1.1 CDR ACTIONS CULTURELLES TRANSVERSALES

Vision globale du CDR ACTIONS CULTURELLES TRANSVERSALES

	CA 2024	BP 2025 (sans reports)	BP 2026	BP 2026 / BP 2025 en €	BP 2026 / BP 2025 en %	AP / AE Variation en €
Dépenses de fonctionnement	868 003,10	109 500,00	86 500,00	-23 000,00	-21,00%	0,00
Dépenses d'investissement	0,00	84 373,00	0,00	-84 373,00	-100,00%	0,00
Total Dépenses (A)	868 003,10	193 873,00	86 500,00	-107 373,00	-55,38%	0,00
Recettes de fonctionnement	29 359,25	0,00	0,00	0,00	0,00%	0,00
Total Recette (B)	29 359,25	0,00	0,00	0,00	0,00%	0,00

Il recoupe les actions et grands projets transversaux à l'ensemble de la politique culture et patrimoine, ou en lien avec d'autres politiques portées par la Collectivité européenne d'Alsace, à travers l'animation de réseau sur le territoire alsacien.

1.1.1 DEPENSES FONCTIONNEMENT

Programme P261 – Animation de réseau

L'animation de réseaux est facilitée par la valorisation de la saison culturelle et les grands projets culturels, ainsi qu'une opération dédiée aux réseaux professionnels. Ces opérations accroissent la visibilité de la Collectivité auprès des partenaires et favorise les actions communes.

Il est donc proposé d'inscrire 86 500 € de crédits de paiement.

1.2 CDR CREATION DIFFUSION PRATIQUES ARTISTIQUES

Vision globale du CDR CREATION DIFFUSION PRATIQUES ARTISTIQUES

	CA 2024	BP 2025 (sans reports)	BP 2026	BP 2026 / BP 2025 en €	BP 2026 / BP 2025 en %	AP / AE Variation en €
Dépenses de fonctionnement	6 620 054,04	6 295 000,00	6 231 933,00	-63 067,00	-1,00%	0,00
Dépenses d'investissement	222 729,00	194 366,00	108 390,00	-85 976,00	-44,23%	0,00
Total Dépenses (A)	6 842 783,04	6 489 366,00	6 340 323,00	-149 043,00	-2,30%	0,00
Recettes de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total Recette (B)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Des dépenses en baisse pour contribuer à l'effort budgétaire de la Collectivité avec une baisse moyenne de 10% sur des opérateurs non impactés en 2025. A noter que deux politiques connaissent une hausse budgétaire, lissées sur 3 ans : les scènes d'Alsace et le schéma alsacien des enseignements artistiques.

1.2.1. DEPENSES FONCTIONNEMENT

Programme 162 Opérateurs culturels alsaciens

Soutien aux opérateurs et scènes labellisées de rayonnement alsacien, dans le même périmètre qu'en 2025.

Il est donc proposé **d'inscrire 1 644 400 € de crédits de paiement**.

Programme 163 Animation de réseau création diffusion

Frais liés à l'animation des différents réseaux, dans le même périmètre qu'en 2025.

Il est donc proposé **d'inscrire 4 000 € de crédits de paiement**.

Programme 166 Opérateurs et soutien à l'éducation artistique et culturelle

Soutien aux opérateurs d'éducation artistique et culturelle dans le même périmètre qu'en 2025.

Il est donc proposé **d'inscrire 150 100 € de crédits de paiement**.

Programme 167 Opérateurs et soutiens aux enseignements artistiques

Soutien aux établissements d'enseignement artistiques et à 2 opérateurs du Schéma départemental des enseignements artistiques : CDMC et GEEM.

Dans la poursuite de la mise en œuvre du Schéma, une augmentation mécanique de 22 500 € est proposée dans le cadre du soutien aux établissements artistiques.

Il est donc proposé **d'inscrire 2 404 750 € de crédits de paiement**.

Programme 168 Opérateurs et soutiens aux pratiques artistiques

Soutien au même niveau qu'en 2025

Il est donc proposé **d'inscrire 401 888 € de crédits de paiement**.

Programme 169 Animation de réseaux

Organisation de rencontres professionnelles à destination des directeurs des établissements d'enseignement artistique, dans le même périmètre qu'en 2025.

Il est donc proposé **d'inscrire 14 000 € de crédits de paiement**.

Programme 254 Opérateurs de réseau alsacien

Soutien au réseau des Scènes d'Alsace, aux festivals d'Alsace et aux structures culturelles de territoire.

Il est proposé une augmentation de 27 200€ sur l'opération P2540002 dans le cadre du soutien aux Scènes d'Alsace.

Il est donc proposé **d'inscrire 1 160 795 € de crédits de paiement.**

Programme 256 Soutiens création diffusion

Dispositif « Bourse à la création alsacienne » dans le même périmètre qu'en 2025.

Il est donc proposé **d'inscrire 104 000 € de crédits de paiement.**

Programme 260 Développement culturel des territoires

Dispositif « Fonds culturel des territoires » dans le même périmètre qu'en 2025.

Il est donc proposé **d'inscrire 328 000 € de crédits de paiement.**

Programme 255 Programmation action culturelle

Prestations pour projets fédérateurs autour des pratiques artistiques collectives et du réseau des Scènes d'Alsace, dans le même périmètre qu'en 2025.

Il est donc proposé **d'inscrire 20 000 € de crédits de paiement.**

1.2.2. DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Programme 162 Opérateurs culturels alsaciens

Le soutien aux Dominicains est proposé à l'identique du BP 2025.

Il est donc proposé **d'inscrire 58 390 € de crédits de paiement.**

Programme 256 Soutiens Création diffusion

Ce programme permet de soutenir et accompagner la transition énergétique des équipements culturels alsaciens.

Solde des engagements des années passées, extinction du dispositif en 2026.

Il est donc proposé **d'inscrire 50 000 € de crédits de paiement.**

1.3 CDR LECTURE PUBLIQUE

Vision globale du CDR LECTURE PUBLIQUE

	CA 2024	BP 2025 (sans reports)	BP 2026	BP 2026 / BP 2025 en €	BP 2026 / BP 2025 en %	AP / AE Variation en €
Dépenses de fonctionnement	433 677,49	358 200,00	331 100,00	-27 100,00	-7,57%	0,00
Dépenses d'investissement	615 137,12	288 153,00	257 360,00	-30 793,00	-10,69%	0,00
Total Dépenses (A)	1 048 814,61	646 353,00	588 460,00	-57 893,00	-8,96%	0,00
Recettes de fonctionnement	259 949,90	205 000,00	211 000,00	6 000,00	2,93%	0,00
Recettes d'investissement	90,00	0,00	0,00	0,00	0,00%	0,00
Total Recette (B)	260 039,90	205 000,00	211 000,00	6 000,00	2,93%	0,00

Le budget 2026 s'inscrit dans une logique de maîtrise rigoureuse des dépenses sur l'ensemble du périmètre de la lecture publique, tout en maintenant un niveau de recettes stable. Les crédits de fonctionnement sont prioritairement consacrés à deux axes structurants :

- Le développement des compétences professionnelles des personnels du réseau de 300 bibliothèques partenaires
- L'affirmation des bibliothèques comme véritables lieux de vie et d'échange au sein des territoires via entre autre les 2 festivals (L'Alsace se (ra)conte, Décodage)

Les dépenses d'investissement visent le renouvellement régulier des collections, levier essentiel pour préserver l'attractivité des bibliothèques et répondre aux attentes diversifiées des usagers.

1.3.1. DEPENSES FONCTIONNEMENT

Programme P170 – Collections lecture publique

Ce programme permet de renouveler les collections et les contenus numériques de la Bibliothèque d'Alsace, au bénéfice de 300 bibliothèques partenaires en Alsace.

Il est donc proposé **d'inscrire 95 000 € de crédits de paiement**

Programme P171 – Médiation culturelle

Ce programme permet de soutenir les festivals littéraires alsaciens et de réaliser des actions de médiation culturelles en territoire, notamment dans les 300 bibliothèques partenaires, à l'occasion du Festival Décodage, du festival l'Alsace se (ra)conte.

Il est donc proposé **d'inscrire 152 000 € de crédits de paiement**

Programme P173 – Développement du réseau

Ce programme vise à développer les compétences des équipes, bénévoles et salariées, des 300 bibliothèques partenaires du réseau, à travers un plan de formation diversifié. Il intègre également la participation au programme de formation européen Erasmus+. Par ailleurs, ce programme comprend le remboursement à la ville d'Altkirch d'un poste mis à disposition pour assurer le fonctionnement de la Médiathèque du Sundgau.

Il est donc proposé **d'inscrire 84 100 € de crédits de paiement**.

1.3.2. DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Programme P170 – Collections lecture publique

Ce programme permet d'acheter des collections et des outils de médiations, qui sont ensuite prêtées aux 300 bibliothèques partenaires afin de compléter les fonds documentaires locaux, 2026 marquera l'arrêt d'acquisition de CD.

Il est donc proposé **d'inscrire 257 360 € de crédits de paiement**.

1.3.3. RECETTES FONCTIONNEMENT

Programme P170 – Collections lecture publique

Les recettes de ce programme correspondent à la facturation des documents non rendus par les bibliothèques partenaires, et par les usagers des sites ouverts au public de la Bibliothèque d'Alsace.

Il est donc proposé **d'inscrire 11 000 € de crédits de paiement**.

Programme P171 – Médiation culturelle

Les recettes de ce programme correspondent au Contrat Départemental Lecture, conclu avec l'Etat, en soutien des actions de médiation culturelle menées par la Collectivité européenne d'Alsace, et notamment du festival l'Alsace se (ra)conte.

Il est donc proposé **d'inscrire 55 000 € de crédits de paiement**.

Programme P173 – Développement du réseau

Les recettes de ce programme correspondent à la contribution financière des intercommunalités qui bénéficient d'un site ouvert au public de la Bibliothèque d'Alsace. En 2025, seule la Communauté de Communes du Sundgau contribue financièrement au fonctionnement du site.

Il est donc proposé **d'inscrire 145 000 € de crédits de paiement**.

1.4 CDR CULTURE SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE

Vision globale du CDR CULTURE SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE

	CA 2024	BP 2025 (sans reports)	BP 2026	BP 2026 / BP 2025 en €	BP 2026 / BP 2025 en %	AP / AE Variation en €
Dépenses de fonctionnement	1 176 666,20	1 219 000,00	1 154 060,00	-64 940,00	-5,33%	0,00
Dépenses d'investissement	569 418,58	271 234,00	243 143,00	-28 091,00	-10,36%	0,00
Total Dépenses (A)	1 746 084,78	1 490 234,00	1 397 203,00	-93 031,00	-6,24%	0,00
Recettes de fonctionnement	1 373 621,43	1 610 000,00	1 210 000,00	-400 000,00	-24,84%	0,00
Recettes d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%	0,00
Total Recette (B)	1 373 621,43	1 610 000,00	1 210 000,00	-400 000,00	-24,84%	0,00

En 2026, les efforts de gestion sur les différents postes de dépenses du Pôle de culture scientifique, technique et industrielle sont maintenus. Une baisse de 10 % est globalement envisagée par rapport aux crédits votés dans le cadre du budget primitif 2025.

Les prévisions de recettes sont également revues à la baisse afin d'être en adéquation avec un volume d'activités identique à celui de l'année 2025.

Les crédits inscrits en dépenses sont donc sensiblement identiques à ceux du budget primitif 2025, avec un montant de 1 154 060 € en fonctionnement et 243 143 € en investissement.

1.4.1. DEPENSES FONCTIONNEMENT

Programme P175 – Actions subventionnées

Ce programme permet de subventionner les actions de médiation à l'échelle alsacienne, soit directement à des partenaires par le biais de subventions, soit par l'organisation de temps forts d'envergure comme le festival Rhénan de la Science.

Il est donc proposé **d'inscrire 42 600 € de crédits de paiement**.

Programme P176 – Actions culturelles du Vaisseau

Ce programme permet de financer la programmation culturelle du Vaisseau pour laquelle les actions à destination des publics spécifiques seront mieux ciblées. Ce programme permet également de financer la remise en état d'éléments d'expositions abîmés ou encore la projection de films scientifiques lors des ateliers de médiation.

Il est donc proposé **d'inscrire 87 230 € de crédits de paiement**.

Programme P177 – Frais divers Vaisseau

Ce programme permet de financer les travaux d'entretien et de réparations courants de l'établissement ainsi que les maintenances réglementaires (101 200 €), d'acquérir des matériels et fournitures notamment pour l'élaboration des médiations scientifiques (53 500€) ou encore de promouvoir la programmation de l'établissement (90 000 €). Néanmoins, les deux postes de dépenses les plus importants concernent les fluides (180 000€) et les prestations de ménage et de sécurité (505 000€).

Il est donc proposé **d'inscrire 1 024 230 € de crédits de paiement**.

1.4.2. DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Programme P176 – Actions culturelles du Vaisseau

Ce programme permet de financer l'élaboration des expositions temporaires du Vaisseau ainsi que le renouvellement partiel des expositions temporaires rendues caduques en raison de leur vétusté ou leur contenu scientifique. Les crédits de paiement 2026 sont fléchés pour la création et la mise en œuvre de l'exposition itinérante la Maison ainsi que pour l'adaptation de l'exposition Hors Jeu dans le cadre de la sensibilisation à l'handicap.

Il est donc proposé **d'inscrire 203 000 € de crédits de paiement**.

Programme P177 – Frais divers Vaisseau

Ce programme permet de financer les travaux d'entretien et de réparations conséquents de l'établissement ainsi que les matériels et fournitures nécessaires à l'élaboration de supports de médiation. D'importants efforts de gestion ont été proposés sur ce poste de dépenses.

Il est donc proposé **d'inscrire 40 143 € de crédits de paiement**.

1.4.3. RECETTES FONCTIONNEMENT

Programme P176 – Actions culturelles du Vaisseau

Ce programme correspond aux recettes de billetterie du Vaisseau (entrées, évènementiels, programmation culturelle) et de mécénat dans le cadre de l'élaboration d'expositions.

Il est donc proposé **d'inscrire 1 200 000 € de crédits de paiement**.

Programme P177 – Frais divers Vaisseau

Ce programme correspond à l'encaissement de recettes de frais généraux du Vaisseau de refacturation de frais de fluides ou de prestations dans le cadre d'évènementiels.

Il est donc proposé **d'inscrire 10 000 € de crédits de paiement**.

1.5 CDR MEMOIRE ARCHIVES

Vision globale du CDR MEMOIRE ARCHIVES

	CA 2024	BP 2025 (sans reports)	BP 2026	BP 2026 / BP 2025 en €	BP 2026 / BP 2025 en %	AP / AE Variation en €
Dépenses de fonctionnement	419 416,63	325 500,00	332 750,00	7 250,00	2,23%	0,00
Dépenses d'investissement	306 519,66	205 457,00	215 457,00	10 000,00	4,87%	0,00
Total Dépenses (A)	725 936,29	530 957,00	548 207,00	17 250,00	3,25%	0,00
Recettes de fonctionnement	44 053,89	2 500,00	2 500,00	0,00	0,00%	0,00
Total Recette (B)	44 053,89	2 500,00	2 500,00	0,00	0,00%	0,00

Le déploiement de la politique mémoire se poursuit à hauteur de 548 207 € de dépenses.

1.5.1. DEPENSES FONCTIONNEMENT

Programme P158 – Acquisitions d'ouvrages

Il reste au même niveau que 2025, pour l'acquisition des ouvrages de la bibliothèque des archives.

Il est donc proposé **d'inscrire 5 000 € de crédits de paiement**

Programme P159 – Actions culturelles archives

Ce programme rassemble plusieurs opérations distinctes : les expositions thématiques aux Archives et expositions itinérantes, l'animation des réseaux et en interne, les lectures d'archives, les débats citoyens, les projets multimédias, la collecte mémorielle et l'accompagnement de projets mémoriels novateurs.

Les variations de montants par opérations (housse des « lectures d'archives », suppression des « projets multimédia », autres réductions plus mineures) correspondent à des recompositions internes permettant une meilleure adaptation aux besoins, et une meilleure lisibilité du budget et des actions.

Globalement en légère hausse (+ 14 %), le budget proposé permettra d'augmenter la fréquence des débats citoyens sur les territoires dont la formule est très appréciée, d'honorer les engagements du partenariat avec l'Université de Strasbourg dans le cadre du 80^e anniversaire de la Libération, mais aussi de proposer une offre culturelle originale et de qualité avec notamment une série de manifestations sur les 50 ans du mouvement punk en Alsace.

Il est donc proposé **d'inscrire 115 500 € de crédits de paiement**

Programme P160 – Frais de fonctionnement archives

Ce programme rassemble plusieurs opérations distinctes : l'acquisition de matériels et de fournitures d'archives nécessaires au conditionnement des fonds, la numérisation, la reliure et la restauration des documents abîmés et l'entretien, la maintenance et la prestation de service d'archives. Ce programme est en légère baisse sur l'opération dédiée à la numérisation, reliure et restauration de documents.

Il est donc proposé **d'inscrire 43 000 € de crédits de paiement**

Programme P253 – Structures conventionnées et subventionnées

Ce programme contribue au soutien des partenaires mémoriels historiques de la CeA. Il accuse une légère baisse (moins 1,6 %) par rapport à 2025, qui affecte la Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie d'Alsace, le Mémorial du Hartmannswillerkopf et l'association Mémoire des images réanimées d'Alsace. En revanche, le Centre de recherches sur l'histoire des familles et surtout le Mémorial Alsace-Moselle (contribution statutaire en fonctionnement) ne sont pas affectés.

Il est donc proposé **d'inscrire 169 250 € de crédits de paiement**

1.5.2. DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Programme P158 – Collections archives

Ce programme est destiné à l'acquisition d'ouvrages et de manuscrits dans le but d'enrichir le fonds patrimonial mis à disposition des lecteurs et chercheurs. Le montant est en baisse de 45 % par rapport à 2025, afin de permettre la réalisation d'autres actions plus prioritaires.

Il est donc proposé **d'inscrire 6 000 € de crédits de paiement**

Programme P160 – Frais de fonctionnement archives

Ce programme regroupe l'ensemble des opérations destinées à la bonne conservation des fonds dans les magasins, notamment les achats de boîtes et matériaux de conservation, la numérisation d'archives et le traitement sanitaire de fonds mal conservés. Ce programme est en augmentation globale de 20 % compte tenu des besoins constatés.

Les opérations sont principalement orientées sur le chantier des fonds du site de Colmar en prévision du nouveau bâtiment. Un accord-cadre pluriannuel a été passé en 2024 pour la fourniture de boîtes et matériaux de conservation permettant de reconditionner 4 kilomètres linéaires de documents avant le déménagement, sur 5 années. Un marché de désinfection et de dépoussiérage a également été passé en 2025 pour le traitement sur 4 ans d'un kilomètre linéaire de fonds présentant des moisissures, afin d'éviter toute prolifération incontrôlée dans les futurs locaux. Afin de permettre le bon déroulement de l'ensemble de ces chantiers et des marchés, les opérations « acquisition matériel et fournitures » et « remise à niveau des Archives d'Alsace » ont été respectivement augmentées de 20 000 € (+ 33 %) et 15 143 € (+ 20 %).

En parallèle, les besoins en numérisation ont été réduits du fait de la priorisation de ce chantier.

Il est donc proposé **d'inscrire 190 457 € de crédits de paiement**

Programme 253 – Structures conventionnées et subventionnées

Ce programme est destiné au versement de subventions d'investissement du Hartmannswillerkopf et du Mémorial Alsace-Moselle. Il se réduit de 35 % suite à la suppression du soutien en investissement attribué au Hartmannswillerkopf, tandis que celui attribué au MAM baisse très légèrement.

Il est donc proposé **d'inscrire 19 000 € de crédits de paiement**

1.5.3. RECETTES FONCTIONNEMENT

Programme P160 – Frais divers fonctionnement archives

Cette ligne concerne les recettes de reproduction de documents à destination du public. Elle est maintenue à son niveau antérieur.

Il est donc proposé **d'inscrire 2 500 € de crédits de paiement**

1.6 CDR PATRIMOINE CULTUREL

Vision globale du CDR PATRIMOINE CULTUREL

	CA 2024	BP 2025 (sans reports)	BP 2026	BP 2026 / BP 2025 en €	BP 2026 / BP 2025 en %	AP / AE Variation en €
Dépenses de fonctionnement	3 200 848,53	2 899 810,00	2 749 606,00	-150 204,00	-5,18%	0,00
Dépenses d'investissement	4 608 663,65	2 788 663,00	3 905 000,00	1 116 337,00	40,03%	0,00
Total Dépenses (A)	7 809 512,18	5 688 473,00	6 654 606,00	966 133,00	16,98%	0,00
Recettes de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total Recette (B)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Des dépenses en baisse sont affectées à chaque opérateur du secteur du patrimoine pour contribuer à l'effort budgétaire. Le déploiement des politiques et des actions culturelles comme le réseau des CIP ou l'implication bénévoles et citoyenneté se fera à moyen constant. L'augmentation en investissement correspond aux paiements des engagements pris les années précédentes, les nouveaux engagements ont été considérablement réduits.

1.6.1. DEPENSES FONCTIONNEMENT

Programme P180 - Archéologie

Ce programme correspond à la contribution statutaire au syndicat mixte Archéologie Alsace.

Il est donc proposé **d'inscrire 1 026 000 € de crédits de paiement**.

Programme P181 – Musées

Ce programme permet de soutenir des musées, sites patrimoniaux et le réseau des musées du PNRVN dans la mise en œuvre de leur programmation culturelle et de leurs actions pédagogiques.

Il est donc proposé **d'inscrire 1 517 732 € de crédits de paiement**.

Programme P182 – Centres d'interprétation du Patrimoine (CIP)

Ce programme permet de soutenir les centres d'interprétations du patrimoine dans leurs actions culturelles de valorisation du patrimoine. Cette politique sera convergée en 2026.

Il est donc proposé **d'inscrire 100 000 € de crédits de paiement**.

Programme P184 – Préservation Patrimoine

Ce programme permet de développer des actions culturelles par le service du patrimoine. Il permet également d'accompagner le réseau d'associations de veilleurs du patrimoine et de soutenir les partenaires de la politique de la maison alsacienne et du bâti traditionnel.

Il est donc proposé **d'inscrire 105 874 € de crédits de paiement**.

1.6.2. DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Programme 181 – Musées

Ce programme soutient l'investissement de grands opérateurs : Wesserling, musée Lalique et Ecomusée d'Alsace.

Il est donc proposé **d'inscrire 495 000 € de crédits de paiement**.

Programme P182 – Centres d'interprétation du Patrimoine (CIP)

Ce programme soutient l'investissement des Centres d'interprétation du Patrimoine.

Il est donc proposé **d'inscrire 10 000 € de crédits de paiement**.

Programme P184 – Préservation du Patrimoine

Ce programme permet de répondre aux engagements en investissement au titre du Plan Patrimoine Emblématique de l'Alsace (PPEA-soutien à la restauration du patrimoine), au titre du Fonds de sauvegarde de la maison alsacienne et du bâti traditionnel (politique de la Maison alsacienne du XXIe siècle) et au partenariat avec la Fondation du Patrimoine.

Il est donc proposé **d'inscrire 3 400 000 € de crédits de paiement**

1.7 CDR POLITIQUE CASTRALE

Vision globale du CDR POLITIQUE CASTRALE

	CA 2024	BP 2025 (sans reports)	BP 2026	BP 2026 / BP 2025 en €	BP 2026 / BP 2025 en %	AP / AE Variation en €
Dépenses de fonctionnement	2 663 849,23	3 686 600,00	3 545 100,00	-141 500,00	-3,84%	0,00
Dépenses d'investissement	428 725,85	391 138,00	527 500,00	136 362,00	34,86%	0,00
Total Dépenses (A)	3 092 575,08	4 077 738,00	4 072 600,00	-5 138,00	-0,13%	0,00
Recettes de fonctionnement	6 840 970,74	8 226 825,00	7 929 825,00	-297 000,00	-3,61%	0,00
Recettes d'investissement	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00%	0,00
Total Recette (B)	6 840 970,74	8 226 825,00	7 949 825,00	-277 000,00	-3,37%	0,00

Ce CDR s'articule autour de 4 programmes emblématiques de la politique castrale de la Collectivité européenne d'Alsace :

- P189 - Haut-Koenigsbourg

La Collectivité européenne d'Alsace porte un Grand projet de site pour le Haut-Koenigsbourg. Il vise à permettre une meilleure gestion des flux de public (1 M de visiteurs par an sur le site dont seulement 600 000 payent l'entrée au château) et proposer une offre culturelle adaptée à la demande des visiteurs (immersive, originale, etc.), y compris hors de l'enceinte du Haut-Koenigsbourg.

- P257 – Hohlandsbourg

Avec 40 000 visiteurs (essentiellement locaux) par an, le château du Hohlandsbourg est un véritable support, en territoire, pour la promotion de l'intelligence de la main et du fantastique dans les châteaux.

- P258 - Projets transfrontaliers

La Collectivité européenne d'Alsace fait vivre un réseau transfrontalier qui fédère professionnels et bénévoles engagés autour des châteaux-forts. Notamment via l'inscription dans des dispositifs de soutiens financiers européens, les objectifs sont de créer des liens entre les châteaux et de mettre en tourisme des châteaux, pour faire (re) connaître ce patrimoine au-delà de nos frontières.

- P259 - Soutien aux associations castrales

La Collectivité européenne d'Alsace accompagne l'initiative locale, notamment associative, pour la préservation et la valorisation des châteaux-forts alsaciens en ruines. Les 400 veilleurs mobilisés autour du patrimoine castral peuvent s'appuyer sur un soutien technique de la C

La Collectivité européenne d'Alsace :

- festival " Châteaux et légendes ", autour de la Fantasy, pour stimuler l'intérêt des plus jeunes (bilan 2024 : 400 visiteurs par représentations),
- accompagnement de l'architecte du patrimoine de la Collectivité européenne d'Alsace pour les chantiers réalisés par les bénévoles,
- soutien financier ciblé.

1.7.1. DEPENSES FONCTIONNEMENT

2. Programme P259 - Soutien aux associations castrales

En sus d'un soutien technique et logistique, la CeA mobilise un dispositif afin d'appuyer une quarantaine d'associations pour les travaux faits en régie.

Il est donc proposé **d'inscrire 30 000 € de crédits de paiement.**

Programme P189 - Haut-Koenigsbourg

Le château du Haut-Koenigsbourg est le site touristique incontournable en Alsace. Avec près de 600 000 visiteurs, il s'agit du 5^e château le plus visité de France, après le château de Versailles (8,2 millions de visiteurs en 2023), le château des Ducs de Bretagne (1,3 millions de visiteurs en 2023), le château de Chambord (1,3 millions de visiteurs en 2023) et le château de Chenonceau (1 million visiteurs en 2023). Des crédits sont nécessaires pour assurer le fonctionnement optimal de cet outil de rayonnement de l'Alsace et de son histoire spécifique.

Il est donc proposé **d'inscrire 1 459 000 € de crédits de paiement.**

Programme P257 – Hohlandsbourg

La poursuite des efforts de gestion sur le fonctionnement des deux châteaux (baisse de la promotion des événements au HK, diminution des réparations) permet de revenir au budget 2024 alloué à la programmation culturelle du château du Hohlandsbourg (160 000 €), gage d'animations variées sur site à même de faire venir le public sur ce site isolé animé quasi exclusivement par des saisonniers.

Il est donc proposé **d'inscrire 488 000 € de crédits de paiement.**

Programme P258 - Projets transfrontaliers

La fin du projet Interreg « châteaux-forts rhénans, burgen am oberrhein » est prévue au 31 décembre 2025. Elle s'accompagnera du dernier reversement, en 2026, de subventions par la CeA à certains partenaires du projet, à hauteur de 1 382 600 €.

Par ailleurs, la CeA a déposé une autre candidature au dispositif Interreg (co-financement à hauteur de 60%), autour d'un nouveau projet avec encore plus de partenaires allemands et suisses qui rejoignent la dynamique des châteaux rhénans portée par la CeA. Le résultat de cette candidature ne sera connu que mi 2026 et est susceptible d'inviter à réajuster le budget alloué à ces actions voire à renoncer à en réaliser certaines.

Il est donc proposé **d'inscrire 1 568 100 € de crédits de paiement.**

2.7.1. DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Programme P189 - Haut-Koenigsbourg

Les dépenses d'investissement s'articulent essentiellement autour de 2 axes :

- le Grand projet de site du Haut-Koenigsbourg (200 k€)
- l'acquisition de petit équipement et l'aménagement du Haut-Koenigsbourg pour revenir au budget de 2024 afin de prendre en charge les interventions de base comme les organes de sécurité (batteries des blocs de secours, onduleurs, etc.). En effet, la maintenance de nos bâtiments d'accueil du public est essentielle afin de disposer d'équipements sécurisés et en bon état de fonctionnement pour l'accueil de 600 000 visiteurs payants par an.

Il est donc proposé **d'inscrire 350 000 € de crédits de paiement.**

Programme P257 – Hohlandsbourg

Afin de réaliser les menues réparations et interventions techniques quotidiennes au château du Hohlandsbourg, il est proposé **d'inscrire 32 844 € de crédits de paiement.**

Programme P258 - Projets transfrontaliers

Le futur projet fédérateur des châteaux rhénans pour lequel une candidature à une subvention Interreg a été déposée est plus axé sur l'investissement que le précédent, afin de laisser une marque pérenne de cette dynamique sur le territoire rhénan. Il vise notamment à soutenir la mise en œuvre progressive du grand projet de site du HK, via par exemple, une salle « châteaux rhénans » installée au Haut-Koenigsbourg.

Il est proposé **d'inscrire 67 952 € de crédits de paiement.**

Programme P259 - Soutien aux associations castrales

Afin de soutenir les porteurs de projets de restauration de châteaux-forts en ruine, la CeA subventionne les travaux trop complexes pour les associations et qui sont confiés à des entreprises spécialisées locales.

Il est donc proposé **d'inscrire 76 704 € de crédits de paiement.**

2.7.2. RECETTES FONCTIONNEMENT

Les recettes sont soutenues par deux éléments forts :

- les projets transfrontaliers : fin du projet Interreg « châteaux-forts rhénans, burgen am oberrhein » au 31/12/2025, qui s'accompagne du dernier versement de la subvention européenne en 2026 et nouvelles recettes prévues en lien avec le futur projet Interreg,
- le maintien des recettes liées aux entrées et activités développées dans les châteaux du Hohlandsbourg et du Haut-Koenigsbourg, à hauteur de plus de 6 M€.

Programme P258 - Projets transfrontaliers

Il est donc proposé **d'inscrire 1 689 825 € de crédits de paiement.**

Programme P257 – Hohlandsbourg

Il est donc proposé **d'inscrire 550 000 € de crédits de paiement.**

Programme P189 - Haut-Koenigsbourg

Il est donc proposé **d'inscrire 5 690 000 € de crédits de paiement.**

2.7.3. RECETTES D'INVESTISSEMENT

Programme P189 - Haut-Koenigsbourg

Les recettes attendues correspondent à la mise en œuvre progressive de la salle « châteaux rhénans » installée au Haut-Koenigsbourg et qui émarge au futur projet Interreg.

Il est proposé **d'inscrire 20 000 € de crédits de paiement**.

2. POLITIQUE EUROPE ET TRANSFRONTALIER

Vision globale du budget de la politique et du CDR EUROPE ET TRANSFRONTALIER

	CA 2024	BP 2025 (sans reports)	BP 2026	BP 2026 / BP 2025 en €	BP 2026 / BP 2025 en %	AP / AE Variation en €
Dépense de fonctionnement	1 572 424	1 662 591	1 295 420	-367 171	-22,08%	0
Dépense d'investissement	243 286	0	0	0	0,00%	0
Total Dépenses (A)	1 815 710 €	1 662 591 €	1 295 420 €	-367 171 €	-22,08%	0 €
Recette de fonctionnement	237 883	149 935	118 760	-31 175	-20,79%	0
Recette d'investissement	0	0	0	0	0,00%	0
Total Recettes (B)	237 883 €	149 935 €	118 760 €	-31 175 €	-20,79%	0 €

2.1 CDR EUROPE ET TRANSFRONTALIER

La Collectivité européenne d'Alsace, cheffe de file de la coopération transfrontalière sur le versant français du Rhin supérieur, et partenaire engagé du Contrat triennal « Strasbourg capitale européenne », poursuivra son action volontariste en 2026 au bénéfice du développement européen et transfrontalier de l'Alsace.

Pour la politique Europe et transfrontalier, il est proposé d'inscrire en dépenses un montant de 1 295 420 € et en recettes un montant de 118 760 €, le tout en section de fonctionnement.

2.1.1 DEPENSES FONCTIONNEMENT

Programme PO48 – Contrat triennal

- **PO480001 - Fonds Démocratie du contrat triennal Strasbourg capitale européenne**, pour laquelle 100 000 € sont inscrits en 2026, afin d'assurer et soutenir des projets du Contrat triennal 2024 - 2026.
- **PO480002 - CIIE** pour laquelle 100 000 € sont budgétés concernant la subvention au Centre d'information sur les institutions européennes (CIIE) pour l'année 2026.
- **PO480003 - Forum mondial de la démocratie** pour laquelle 75 000 € sont inscrits pour 2026.
- **PO480012 - Fondation René CASSIN** pour laquelle 25 000 € sont inscrits pour financer la Fondation René CASSIN. Le montant est stable.
- **PO480014 - Agora Citoyenne** pour laquelle 20 000 € seront inscrits pour 2026. Le montant est en baisse.
- **PO480015 - Mission Strasbourg Capitale européenne** pour laquelle 20 000 € sont inscrits en 2026.
- **PO480016 - Soutien actions Conseil de l'Europe (OHTE)**, pour laquelle 10 000 € sont inscrits.

Il est donc proposé d'inscrire 350 000 € de crédits de paiement.

Programme PO49 – Politique européenne

- **PO490005 – Réseaux européens (Maison Europe Grand Est (MEGE) et AFCCRE)**, pour laquelle 42 100 € sont inscrits afin de prévoir la cotisation annuelle à la Maison Grand Est Europe et à l'Association Française du Conseil des communes et régions d'Europe (AFCCRE).

Il est donc proposé **d'inscrire 42 100 € de crédits de paiement**.

Programme PO50 – Soutien organismes de coopération transfrontalière

Ce programme regroupe les opérations :

- PO500001 – MOT, pour laquelle 8 000 € sont inscrits, correspondant à la cotisation 2026 à la Mission Opérationnelle Transfrontalière.
- PO500002 – Université populaire PAMINA, pour laquelle 6 000 € sont prévus pour l'Université populaire PAMINA.
- PO500003 – Cotisations organismes transfrontaliers, pour laquelle 400 € sont inscrits : la somme recouvre la cotisation à la RegioTriRhena.
- PO500004 – Centre européen de la consommation, pour laquelle 30 000 € sont inscrits : la somme est destinée à couvrir le cofinancement du Centre européen de la Consommation au titre de 2025, en vertu d'une convention pluriannuelle (2025-2027).

Il est donc proposé **d'inscrire 44 400 € de crédits de paiement**.

Programme PO51 – Organismes transfrontaliers et européens

Ce programme regroupe les opérations :

- PO510004 – Euro-Institut, pour laquelle 31 000 € sont inscrits, correspondant à la participation annuelle de la CeA au budget de cet organisme.
- PO510005 – Eurodistrict Pamina, pour laquelle 73 377 € sont inscrits : il s'agit de la participation de la CeA au financement de l'Eurodistrict.
- PO510006 – Eurodistrict Freiburg, pour laquelle 17 500 € sont inscrits : il s'agit de la participation de la CeA au financement de l'Eurodistrict Region Freiburg – Centre et Sud Alsace.
- PO510007 – Eurodistrict trinational de Bâle, pour laquelle 28 927 € sont inscrits : la somme correspond à la participation annuelle de la CeA au budget de l'Eurodistrict (26 977 €), à la cotisation à l'Eurodistrict (200 €), et à une participation au « fonds de rencontre » de l'Eurodistrict (1 750 €).
- PO510009 – Infobest Palmrain, pour laquelle 24 000 € sont inscrits : la somme correspond au montant maximum que la CeA pourrait avoir à verser à l'Infobest Palmrain en plus de sa contribution en nature (financement du poste de chargé de mission français), ainsi qu'à une somme destinée à couvrir une partie du déficit constaté sur l'exercice 2025 de l'instance.
- PO510010 – Infobest Vogelgrun, pour laquelle 34 436 € sont inscrits : cela correspond à la participation annuelle de la CeA au budget de l'instance.
- PO510011 – Infobest Kehl-Strasbourg, pour laquelle 10 000 € sont inscrits : il s'agit de la participation prévue au titre de la convention de financement 2024 – 2026, sachant que la CeA finance par ailleurs le poste de chargée de mission française.
- PO510013 – Conférence du Rhin supérieur, pour laquelle 43 726 € sont inscrits : la somme correspond à la participation de la CeA au budget de la CRS en 2026 (secrétariat commun + fonds de coopération), conformément à la convention 2023 – 2026.
- PO510016 – Conseil rhénan, pour laquelle 19 510 € sont inscrits : la somme correspond à la participation de la CeA au budget 2026 du secrétariat permanent du Conseil Rhénan (17 000 €) ainsi qu'à une partie du reliquat

constaté en fin de période 2023 – 2025 (2 510 €). Cette dernière somme figure également dans la partie « recettes ».

- PO51O017 – Région technologique de Karlsruhe TRK, pour laquelle 25 000 € sont inscrits : il s'agit de la participation annuelle due à cet organisme dont la CeA est membre.
- PO51O020 – CRS - fonds jeunesse, pour laquelle 3 334 € sont inscrits : la somme correspond au montant dû au titre de la convention 2025 – 2027 relative au fonds jeunesse de la Conférence du Rhin Supérieur.
- PO51O026 – Assist technique INTERREG VI, pour laquelle 46 000 € sont inscrits afin de prévoir le versement de la tranche annuelle du cofinancement de l'Assistance technique du programme INTERREG Rhin supérieur, gérée par la Région Grand Est.
- PO51O027 – Eurodistrict Strasbourg Ortenau, pour laquelle 21 250 € sont inscrits, au titre de la participation 2026 à l'Eurodistrict.
- PO51O032 – Trion Climat, pour laquelle 10 000 € sont inscrits, au titre de la cotisation (6 000 €) et de la subvention annuelle (4 000 €) à l'association.

Il est donc proposé **d'inscrire 388 060 € de crédits de paiement.**

Programme PO52 – Projets transfrontaliers INTERREG

Ce programme regroupe les opérations :

- PO52O001 – Colloques et séminaires, pour laquelle 3 000 € sont inscrits : cette ligne recouvre d'une part les dépenses liées au partenariat avec la Pologne (1 000 €) et, d'autre part, celles liées à l'organisation des réunions de la commission Agriculture – Environnement - Climat - Energie du Conseil rhénan (2 000 €).
- PO52O004 – Traduction et interprétariat, pour laquelle 28 000 € sont inscrits : il s'agit de pouvoir faire appel au marché de traduction et d'interprétariat pour des prestations écrites et orales, dont l'importance prend de l'ampleur à mesure que la CeA renforce sa présence dans le paysage transfrontalier.

Il est donc proposé **d'inscrire 31 000 € de crédits de paiement.**

Programme PO53 – Coopération décentralisée

Ce programme regroupe les opérations :

- PO53O001 – Soutien GESCOD, pour laquelle 8 100 € sont inscrits : la somme recouvre la cotisation (100 €) de la CeA à GESCOD (Grand Est Solidarités et Coopérations pour le Développement) ainsi qu'une somme destinée au développement d'un projet avec Madagascar, dans la continuité des projets initiés en 2024 (8 000 €).
- PO53O003 – Partenariats internet, pour laquelle 1 000 € sont inscrits : la somme doit permettre à la CeA de financer la maintenance ou la mise à jour de sites Internet transfrontaliers dont elle est partenaire.

Il est donc proposé **d'inscrire 9 100 € de crédits de paiement.**

Programme PO54 – Prospective et aménagement

Ce programme concerne l'opération PO54O001 GeoRhena, pour laquelle 22 500 € sont inscrits. A noter qu'une nouvelle convention partenariale relative à ce projet couvre la période 2026 – 2029 (cf. aussi la partie « recettes »).

Il est donc proposé **d'inscrire 22 500 € de crédits de paiement.**

Programme P252 – Schéma alsacien de coopération transfrontalière

Ce programme regroupe les opérations :

- P252O001 – SACT Maison de services Rhin supérieur, pour laquelle 1 760 € sont inscrits : le projet « Maison de services Rhin supérieur », cofinancé par le programme INTERREG Rhin supérieur, vise à renforcer la coordination

entre les 4 Infobests du Rhin supérieur. La CeA est par ailleurs collectivité employeuse d'un agent mis à disposition du projet, pour un coût annuel net de 31 200 €.

- P252O002 – SACT Observatoire transfrontalier Air-Climat-Energie, pour laquelle 18 000 € sont inscrits (second et dernier versement) : ce projet, porté par ATMO Grand Est et cofinancé par INTERREG, vise à accompagner le Rhin supérieur dans sa transition énergétique.
- P252O005 – SACT autres projets, pour laquelle 250 000 € sont inscrits : les projets émargeant au dispositif « projets d'envergure » du « fonds de coopération transfrontalière » créé en juin 2023 pourront être financés sur cette ligne.
- P252O006 – SACT Projet liaison bus Rastatt-Soufflenheim, pour laquelle 50 000 € sont inscrits : le projet a été lancé en décembre 2022 et fait l'objet d'une convention de renouvellement de financement pour 2026.
- P252O007 - Ligne de bus Erstein-Lahr, pour laquelle 23 500 € sont inscrits dans le cadre de la convention 2024-2028 avec la Région Grand Est et les autres partenaires cofinanceurs.
- P252O0010 – SACT Accompagnement, pour laquelle 35 000 € sont inscrits, afin de faire face aux coûts des rencontres partenariales, de la stratégie de communication et de développement de nouveaux outils au service des porteurs.
- P252O013 – SACT Projets citoyens rhénans, pour laquelle 30 000 € sont inscrits : les projets émargeant au dispositif « accompagnement projets citoyens rhénans » du « fonds de coopération transfrontalière » créé en juin 2023 pourront être financés sur cette ligne.

Il est donc proposé **d'inscrire 408 260 € de crédits de paiement.**

2.1.2 DEPENSES D'INVESTISSEMENT

R.A.S.

2.1.3 RECETTES FONCTIONNEMENT

Programme P051 – Organismes transfrontaliers et européens

Une recette de 2 510 € est inscrite au titre de l'action P051O016 afin d'acter l'encaissement d'une recette correspondant à la part du reliquat de la convention relative au fonctionnement du Conseil rhénan revenant à la CeA.

Il est donc proposé **d'inscrire 2 510 € de crédits de paiement.**

Programme P054 – Prospective et aménagement

Une recette de 96 250 € est inscrite au titre de l'action P054O001 afin de tenir compte des participations des signataires de la convention relative à GeoRhena pour la période 2026-2028.

Il est donc proposé **d'inscrire 96 250 € de crédits de paiement.**

Programme P252 – Schéma alsacien de coopération

Une recette de 20 000 € est inscrite au titre de l'action P252O003 relative au Projet de territoire Rhin supérieur : les dernières recettes relatives à ce projet sont attendues en 2026.

Il est donc proposé **d'inscrire 20 000 € de crédits de paiement.**